Publié le : 23/03/2026

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260321-DE_2026_045-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mars 2026

Date de convocation : 17 mars 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 23 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 23 mars 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 21 mars à neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous les présidences successives de :

- M. Éric MOISAN, Maire sortant qui a procédé à l'installation des nouveaux conseillers municipaux et à la désignation du secrétaire de séance
- M. Jacky GILLET, Doyen d'âge qui a procédé au tirage au sort des assesseurs et à l'élection du maire
- Mme Gwenaëlle AOUTIN, Maire élue, qui a présidé la séance à la suite de son installation

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwenaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Mauricette DIRR, Laurence FIESCHI-MEGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacy GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN, Arnaud REVAULT, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :
Néant

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Néant

Secrétaire de séance : Madame Malika TOUBLANC

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260321-DE_2026_045-DE

CM 21.03.2026	Election des adjoints	**Délibération n° 2026-045**

Rapporteur : Gwenaëlle AOUTIN

Vu, l'article L2122-7-2 du CGCT
Vu, le Procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints, annexé à la présente délibération,
Vu, les résultats du scrutin

Madame le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les listes déposées sont menées par :

- Mme Adeline BRIVE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
Décide

- **De proclamer la liste portée par Mme Adeline BRIVE élue et déclare immédiatement installés les adjoints suivants :**
  - **Mme Adeline BRIVE – 1ère adjointe**
  - **Mr. Patrick MENARD – 2ème adjoint**
  - **Mme Natacha CARRO – 3ème adjointe**
  - **Mr. Guy HEURTAULT – 4ème adjoint**
  - **Mme Brigitte DESRIAC – 5ème adjointe**
  - **Mr. David AILLET – 6ème adjoint**

Suivent les signatures pour copie conforme,

La Maire

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS Côtes-d'Armor 22

Gwenaëlle AOUTIN